

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mars 2020

L'an deux mil vingt, le 3 mars à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 17
- Présents : 17

**Date de la convocation** : 25/02/2020

**Date d'affichage** : 25/02/2020

**Présents** : Mesdames Sandra RIQUIN, Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Sylvie BREFORT, Sandrine DESMARRES, Valérie GRÉGOIRE, Jacqueline TARDIVEL,  
Messieurs Thierry FRÉMONT, Manuel DA SILVA, Thierry GROSOBOIS, Yann FONTENY, Jacky PASQUIER, Thierry PAPOT, Christian PACORY, Florent POIRIER, Patrice NEAU,

**Absents excusés** : /

**Absents, avaient donné pouvoir** : /

Monsieur Manuel DA SILVA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'ajouter un point à l'ordre du jour, concernant la Résidence du Grand Chêne.

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 janvier 2019**

Monsieur Yann FONTENY déplore que son intervention n'ait pas été portée au procès-verbal ; en effet, il a marqué sa désapprobation concernant le tour de table qui a été mené en fin de séance, portant sur l'opportunité d'organiser une réunion publique avant les élections, et d'en fixer la date.

Pour cette raison, il vote contre l'approbation du compte-rendu.

Vote : 15 pour - 1 contre

**Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :**

1 -

DESIGNATION	Remplacement résistance sur chauffe-eau salle de sport
ENTREPRISE	DELALANDE-RETHORE
PRIX HT	776.41
PRIX TTC	931.69

2 -

DESIGNATION	Certificat RGS (dématérialisation actes)
ENTREPRISE	DOCAPOST
PRIX HT	552.00
PRIX TTC	662.40

3 -

DESIGNATION	Stores mairie
ENTREPRISE	BAZANTAY Création

PRIX HT	834.00
PRIX TTC	1 000.80

4 -

DESIGNATION	Contrat annuel Place de l'Europe
ENTREPRISE	ESNAULT
PRIX HT	1 739.70
PRIX TTC	2 087.64

5 -

DESIGNATION	Travaux salle de sports (façade de meuble)
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	701.80
PRIX TTC	842.16

6 -

DESIGNATION	Contrat espaces verts année 2020
ENTREPRISE	ESAT Le Moulin du Pin
	Forfait tonte (sans ramassage) 78,00 € HT par terrain
	Forfait tonte (avec ramassage) 115,00 € HT par terrain
	Forfait tonte terrain entrainement et abords des différents terrains : Sans ramassage : 78, 00 € HT Avec ramassage : 115,00 € HT Forfait tonte prairie plus arrière des vestiaires : 6 passages par an, d'avril à septembre Par passage : 78, 00 € HT Passage de l'aérateur : stade d'honneur et annexe Soit un passage : 115,00 € par terrain HT

7 -

DESIGNATION	Signalétique
ENTREPRISE	NADIA signalisation
PRIX HT	3 400.00
PRIX TTC	4 080.36

8 -

DESIGNATION	Peinture dortoir centre périscolaire
ENTREPRISE	EURL DOUAIRE
PRIX HT	494.10
PRIX TTC	543.51

9 -

DESIGNATION	Achat drapeaux
ENTREPRISE	COMAT & VALCO
PRIX HT	270.00
PRIX TTC	324.00

10 -

DESIGNATION	Traçage terrains de sport
ENTREPRISE	ESAT
PRIX HT	640.00
PRIX TTC	768.00

11 -

DESIGNATION	Contrat annuel plantation et entretien
ENTREPRISE	ESAT
PRIX HT	11 412.00
PRIX TTC	13 694.40

12 -

DESIGNATION	Faux plafond accueil périscolaire
ENTREPRISE	FOUILLET
PRIX HT	440.25
PRIX TTC	528.30

13 -

DESIGNATION	Alarme chambre froide
ENTREPRISE	QUIETALIS
PRIX HT	530.36
PRIX TTC	636.43

## ORDRE DU JOUR

### **DEL N° 03-03/2020-01 Adoption des attributions des compensations définitives 2019 et provisoires 2020**

Monsieur le Maire explique au conseil que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération s'est réunie afin de déterminer les charges à transférer.

A l'issue de cette réunion, un rapport a été réalisé, qui doit être adopté par toutes les communes membres.

Il reprend les différents domaines concernés par les révisions dérogatoires :

**Equipements sportifs**, pour un montant de 21 366.69€.

**Petite enfance**, micro crèche, 100 971.58€.

**SMBAA**, pas de charges nouvelles pour Vernantes

*(Arrivée de Monsieur Thierry GROSBOIS).*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le montant des attributions de compensation définitives 2019 ainsi que les attributions de compensations provisoires 2020, soit une somme de 182 749.62€.

### **DEL N° 03-03/2020-02 Demande de subvention de l'EHPAD**

Monsieur le Maire explique que les bâtiments de l'EHPAD appartiennent à la commune, et que la structure est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En 2019, une subvention lui avait été accordée, d'un montant de 30 000€ afin de réaliser un parking et un aménagement paysager.

Il s'agissait là d'une première demande.

Aujourd'hui, il est nécessaire de changer la verrière, qui a presque 30 ans, et qui est équipée de trappes de désenfumage.

Le coût total (avec la réfection de la peinture des garde-corps, toit terrasse), s'élèverait à 50 000.00€.

Monsieur Christian PACORY propose que la maison de retraite établisse un plan de dépenses dans les années à venir, suivi par Monsieur Florent POIRIER qui estime que la direction devrait prévoir une somme à demander au conseil municipal chaque année.

Monsieur le Maire leur répond que la maison de retraite fonctionne avec un budget propre ; seuls les gros travaux peuvent faire l'objet d'une subvention accordée par la mairie.

Monsieur Thierry GROSBOIS estime que, s'il y avait une aide annuelle de la municipalité, cela risquerait de pénaliser le budget du CCAS.

Monsieur Jacky PASQUIER revient sur les travaux de l'an passé qui ont mobilisé les 3 agents techniques communaux pendant une semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le versement d'une subvention à la maison de retraite d'un montant de 50 000.00€.

### **DEL N° 03-03/2020-03 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Le conseil municipal a été destinataire du dossier pour avis.

Monsieur le Maire propose de mettre en place un système de co-voiturage sur la place du Champ de Foire.

Monsieur Thierry GROUSBOIS demande s'il ne serait pas possible de créer une plateforme de dépôt des déchets verts route de Longué (ancien dépôt de gravats).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable au PCAET.

### **DEL N° 03-03/2020-04 Signature d'une convention d'intégration de la bibliothèque au réseau l'Imagin'R**

Madame Jacqueline TARDIVEL explique que les détenteurs d'une carte à la bibliothèque de Vernantes peuvent bénéficier de prêts dans les bibliothèques ou médiathèques de Saumur, Doué en Anjou, Montreuil Bellay et bientôt Longué Jumelles.

Un catalogue commun à l'ensemble du réseau a été mis en place, qui permet la circulation des documents par un système de navette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférent.

### **DEL N° 03-03/2020-05 Convention de forfait communal (OGEC)**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit là de réactualiser la convention existante en raison notamment du changement de bureau.

Les principes généraux de fonctionnement des classes maternelles et primaires ne changent pas.

La base de calcul est forfaitaire, calculée par rapport au coût moyen d'un élève de l'école publique, multiplié par le nombre d'élèves de l'école privée (domiciliés à Vernantes).

Madame Sandrine DESMARRES propose de changer la durée de la convention, prévue pour une durée d'un an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférent.

### **DEL N° 03-03/2020-06 Inscription au PDIPR d'une boucle équestre**

Le département a décidé d'inscrire au Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, au titre de la pratique équestre, le circuit « la grande boucle », long de 32 km, sur la commune de Vernantes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la demande d'inscription au PDIPR de l'itinéraire « la grande boucle »,

Approuve la convention relative aux modalités de passage, de balisage et d'entretien des sentiers ci-annexée,

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférent.

### **DEL N° 03-03/2020-07 Vente de métaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la facturation de métaux à la société FALCOME, sise à Saint Philbert du Peuple, dont la commune souhaitait se dessaisir (charpente métallique issue de la démolition de la maison rue de Mouliherne), pour un montant de 85.12€, et autorise le Maire à signer les pièces correspondantes.

**DEL N° 03-03/2020-08 Signature d'avenants (résidence du Grand Chêne)**

Monsieur le Maire explique que ce foyer d'hébergement installé en 2007 et géré par l'association Alpha a été repris par l'UMEHSPL (Union Mutualiste Enfance Handicap Soins des Pays de la Loire).

Des travaux sont à réaliser (43 063.76€) ; étant entendu que le financement est partagé entre le porteur du projet (Maine et Loire Habitat), pour 40%, les 60% restant à la charge de l'établissement.

La commune est tenue de garantir les emprunts réalisés (34 et 50 ans) à hauteur de 100%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif au changement de gestionnaire,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif aux travaux de réhabilitation de l'établissement.

**DEL N° 03-03/2020-09 Subventions municipales**

Monsieur Thierry PAPOT explique que les demandes de subventions ont été examinées en commission le 26 février dernier ;

	Proposition	Observations
ADMR	1 100.00€	
ASSOCIATION LIGERIENNE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ALAHMI - ALPAREGA	200.00€	
CHORALE ARIA	150.00€	
CLOPIN CLOPANT	450.00€	
CLUB PHOTO	200.00€	Pas d'achat de matériel cette année
FAMILLES RURALES - GESTION	150.00€	
CLUB DES RETRAITES	700.00€	
UNC-AFN	200.00€	
RASED	80.00€	
SECTION FOOTBALL	1 600.00€	
SECTION BADMINTON	600.00€	
OMNIBAD NORD-EST ANJOU - ONEA	730.00€	Aide exceptionnelle
OMNIBAD NORD-EST ANJOU - ONEA (TOURNOI NATIONAL)	150.00€	
SECTION GYMNASTIQUE - AG2V	300.00€	
SECTION TENNIS DE TABLE	600.00€	
SECTION TENNIS DE TABLE (TOURNOI NATIONAL)	800.00€	
LES LACETS VERNANTES - VERNOIL	100.00€	
BASKET LOISIRS	150.00€	
TOTAL	10 940.00€	

**COOPERATIVE SCOLAIRE E.LIVET**

	Proposition	Observations
SORTIES SCOLAIRES	1 060.00€	10.00€ par enfant
Animations culturelles	500.00€	

## ECOLE PRIVEE NOTRE-DAME

	Proposition	Observations
SORTIES SCOLAIRES	620.00€	10.00€ par enfant
Animations culturelles	500.00€	

Il précise qu'aucune subvention n'est attribuée au Judo, la section étant en sommeil ; l'entraîneur actuel pourrait continuer à intervenir à Vernantes, à condition que la salle lui soit mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le montant des subventions décrit ci-dessus.

(Monsieur Florent POIRIER ne prend pas part au vote, étant président d'une association).

### **DEL N° 03-03/2020-10 Vente de terrain**

Monsieur le Maire explique que le Nœud de Raccordement optique installé sur un terrain communal devait faire l'objet d'une redevance annuelle.

Cependant, il s'avère aujourd'hui que la société souhaite acheter le terrain (15€ le m<sup>2</sup>, soit 900€).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le principe de vente du terrain,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Madame Jacqueline TARDIVEL informe le conseil que la CAF va cesser en fin d'année de financer le contrat enfance jeunesse, cela deviendra à terme une compétence de la communauté d'agglomération. Il s'agira alors d'une convention globale territoriale qui ne concernera pas seulement la jeunesse, mais aussi la famille (aide au logement etc ...).
- Monsieur le Maire rappelle que le carnaval aura lieu le 17 mars.
- Il présente les premiers chiffres du recensement de la population et souligne le nombre important de logements vacants.
- Monsieur Patrice NEAU s'étonne du départ d'une employée municipale à l'accueil de la mairie ; « c'est le 3<sup>ème</sup> départ depuis le début du mandat ».
- Un terrain qui aurait pu intéresser la municipalité a été vendu ; Monsieur le Maire précise qu'il est en pourparlers avec le propriétaire pour pouvoir réserver une bande de terrain d'environ 650m<sup>2</sup> qui pourrait devenir une aire de jeux ou un terrain multi sport.
- Permanences élections municipales, dimanche 15 mars :

	Président	Assesseur	Assesseur
8h00 - 10h00	Jacqueline TARDIVEL	Thierry GROSBOIS	Manuel DA SILVA
10h00 - 12h00	Jacky PASQUIER	Sandra RIQUIN	Sandrine DESMARRES
12h00 - 14h00	Thierry PAPOT	Florent POIRIER	Nathalie FUSELLIER

14h00 - 16 h00	Gisèle DESCHAMPS	Sylvie BREFORT	Etienne MOREAU
16h00 - 18h00	Christian PACORY	Thierry FREMONT	Patrice NEAU

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23h45

Fait à VERNANTES, le 5 mars 2020

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Etienne MOREAU

 